

<u>TÉLÉCONSULTATION :</u> Guide du salarié suivi



1. Se connecter à son espace salarié personnel :



2. S'identifier (double authentification) :



Pour confirmer vos coordonnées, contacter le secrétariat du médecin du travail

3. Rejoindre la salle virtuelle :

Accueil	_	Rejoindre la salle de consultation
		\sim

4. Tester son matériel en 4 étapes :

Étape 1/4 Vérification de la caméra	pr-visic souhaite
Étape 2/4 Vérification du microphone	Utiliser votre micro
Étape 3/4 Vérification des haut-parleurs	Utiliser votre camera
Étape 4/4 Vérification de la connexion	Autonser

5. Pendant la téléconsultation :



6. Fin de la téléconsultation



> Evaluation de l'appel vidéo :

Cette évaluation ne concerne que la qualité technique de l'appel : son, image, absence de coupure, ...

MT71 n'aura pas le retour de cette évaluation

7. Documents de fin de visite :

L'attestation ou avis, signé électroniquement ainsi que les courriers et recommandations de prévention éventuels seront déposés sur l'espace personnel une fois la visite archivée.